



FEDERATION JURASSIENNE D'ELEVAGE CHEVALIN

Procès-verbal de l'assemblée générale du 9 avril 2025 au restaurant du Jura, Bassecourt

Ordre du jour :

1. Salutations et ouverture de l'assemblée
2. Message du Président du Parlement jurassien
3. Désignation des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'assemblée 2024
5. Message du Président et rapport de gestion
6. Comptes 2024 et rapport des vérificateurs des comptes
7. Budget 2025
8. Nominations du Président pour un 2^e mandat, au comité et un vérificateur des comptes - suppléant
9. Rapport de la Liste des chevaux à vendre : Mme Chantal Oppliger
10. Rapport des représentants des organisations faïtières FSFM et FECH
11. Divers

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président Claude Boillat ouvre l'assemblée à 20h15. Il salue et remercie les personnes présentes, soit 65 membres et invités.

Il donne connaissance des personnes excusées. L'ordre du jour est accepté avec une modification au point 2 : C'est M. le Ministre Stéphane Theurillat qui représente les autorités jurassiennes

2. Message des autorités jurassiennes

M. Stéphane Theurillat adresse les salutations du Gouvernement et souligne le travail remarquable de la FJEC pour la liste des chevaux à vendre avec un site internet actif. L'augmentation des prix de vente est à saluer. En conclusion, il souhaite plein succès à la FJEC et à ses membres

Le Président remercie M. le vice-président pour sa participation aux assises de la FJEC.

3. Désignation de scrutateurs

MM. Thierry Eicher et Jean Chêne sont désignés scrutateurs.

4. Procès-verbal de l'assemblée 2024

Le procès-verbal 2024 est disponible sur le site de la FJEC.

Aucune modification n'est demandée. Le procès-verbal est accepté avec les remerciements d'usage.

5. **Message du Président et rapport de gestion**

Le Président présente son rapport en informant :

- De la proposition de la FJEC pour la nomination de 2 juges de races, soit Mme Anne Froidevaux et M. Dominique Odiet. Quant à Cédric Baume, des Breuleux, il deviendra le président de la commission de recours de la FSFM :
- De l'établissement d'une nouvelle charte avec la FRI pour une demande de PDR production animal pour l'ensemble du Jura avec un volet cheval. 9
- Du bon déroulement des manifestations SNEG, TES (Sur les 7 classés, 4 sont issus du Jura,). 29 étalons et 29 élèves-étalon ont participé aux concours cantonaux. Il adresse ses remerciements au Service de l'Economie rurale – ECR - et aux juges cantonaux présidé par Jean-Marc Laville.
- La participation au cortège de l'Escalade à Genève est devenue traditionnelle, soit une 3^e participation qui a été source de satisfaction et qui apporte toujours une grande popularité à notre race.
- Que la troupe des étalons, sous la responsabilité de Sabrina Schmid s'est présenté à 3 manifestations. Il relève le temps pris par Sabrina et les propriétaires des étalons afin de présenter des parades de qualité.
- Que le 22 septembre 2024, lors du championnat du monde d'attelage à 1 cheval, Mario Gandolfo et Léa Gerster ont gagné la médaille d'or avec la jument Favela, née chez Jean Froidevaux. Félicitations à eux et à leurs bénévoles.

Le Président termine son rapport en remerciant Chantal Oppliger, Sabrina Schmid, les membres du comité et le gérant.

Pour 2025, le comité participera au 50 ans d'Agri Jura au Mont-de Coeuve.

Le rapport, mis en discussion, ne suscite pas de questions et Claudy Boillat est remercié par des applaudissements.

6. **Comptes 2024 et rapport des vérificateurs des comptes**

Le gérant présente les comptes 2024. Ceux-ci se soldent par un déficit de 4'617.86. La fortune au 31 décembre 2024 s'élève à CHF 61'859.41. Les comptes ont été vérifiés le 28 mars 2025. Le gérant donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les délégués acceptent les comptes de l'exercice 2024 et donne décharge au comité.

7. **Budget 2025**

Le budget prévoit un déficit de CHF 1'500.-. Pour rappel, la subvention cantonale a diminué de 5'000.- depuis 2024. Les frais d'organisation de la tente des chevaux à vendre lors du prochain Marché-Concours ont été revus à la baisse. Le budget tel que présenté est approuvé par l'assemblée.

8. **Nominations du Président pour un 2^e mandat, au comité et un vérificateur des comptes - suppléant**

Selon les statuts, un membre du comité peut siéger pendant 12 ans soit 3 périodes de 4 ans.

Cette année, le Président doit être réélu. Le vice-président Pascal Chapuis recommande à l'assemblée de renouveler sa confiance à Claude Boillat. Il relève l'engagement du président pendant les 4 premières années de son mandat. Claude Boillat est nommé par acclamation.

Au comité, MM. Thierry Theurillat et Christian Frésard sont remplacés par José Jeannerat pour le syndicat du Clos-du-Doubs et Armand Froidevaux pour le syndicat Franches-Montagnes.

Au niveau des vérificateurs des comptes, Sylvie Jeannerat a terminé son mandat. Jean-François Hulmann est titulaire depuis 2024. Frédérique Brunner, représentante VD, suppléante devient titulaire. Il est proposé Didier Jeanbourquin à la place de vérificateur suppléant.

Toutes ces personnes sont nommées à la majorité évidente. Le président remercie les membres sortants par une petite attention.

9. Rapport de Chantal Oppliger sur la liste des chevaux à vendre

Après avoir détaillé plusieurs activités mises en place pendant l'année, Chantal Oppliger conclue ainsi son rapport :

Les ventes ont été moins frénétiques en début d'année et lors des tests en terrain. Les marchands belges étaient également sur la retenue en début d'année à cause de la hausse de la TVA. Ils ont joué sur cette dernière pour essayer de faire baisser les prix auprès des éleveurs.

Il ne faudrait pas tout miser sur les ventes à des marchands mais, essayer de directement vendre aux clients.

La coordinatrice reste la personne de référence entre le client et l'éleveur et certains clients ont besoin de conseils afin de les rassurer dans leur démarche d'achat.

Malgré le grand succès que connaît notre race, la promotion ne doit pas être diminuée. Notre présence sur les stands en Suisse, comme à l'étranger, est importante afin de garder le contact avec les clients futurs ou présents.

Cela permet également de nous rendre compte de la compétitivité de la race Franches-Montagnes (prix, qualité, ...) par rapport à d'autres races.

La présence de nos chevaux lors de manifestation comme l'Escalade ou le Sächsilüüte continue la promotion de notre race au sein de la Suisse. La FJEC remercie vivement les éleveurs qui mettent leurs chevaux à disposition pour ce genre de manifestation.

La moyenne des prix de vente a malheureusement légèrement baissé en 2024 : CHF 9'629.- contre CHF 10'170.- en 2023.

Il faudrait vraiment garder cette moyenne de CHF 10'000.-. Nous avons une des meilleures races au monde, il faut en être fier et vendre le cheval Franches-Montagnes à sa juste valeur !

La collaboration de la FJEC avec les différentes instances de l'élevage jurassien, notamment le service de l'ECR, la FRI et Agrijura est excellente et indispensable.

Le détail du rapport peut être obtenu auprès de Chantal Oppliger.

Le président remercie la coordinatrice de la liste pour son excellent travail.

10. Rapport des représentants des organisations faïtières

Rapport de la FSFM

Mme Pauline Queloz apporte les traditionnelles salutations de son comité.

- Elle présente l'équipe de la gérance par un PowerPoint.

- Elle informe de l'organisation d'un cours modèle et allures à 3 niveaux.

- Elle rappelle les délais pour les primes de maintien de la race pour les juments FM. Des revendications sont déposées à l'OFAG à l'occasion de la consultation en cours jusqu'au 1^{er} mai 2025.

- Elle informe sur la maladie découverte par l'université vétérinaire de Berne (abrégée HIP). Il s'agit d'une maladie récessive.

Lors de l'assemblée générale du 15 avril 2025, les points suivants seront traités :

- modifications des statuts avec la mise en place d'un code d'honneur pour chaque personne engagée à la FSFM, juges de races, secrétaires, juges sportifs.

- Modification du règlement livre généalogique ;

- Modification des Directives concernant les marques blanches dès 2026 avec une période transitoire.

Il est confirmé à Frédéric Erard que les poulains issus d'étalons non-approuvés reçoivent la prime de l'OFAG.

Pauline Queloz informe encore que la prime pour les poulains ne sera pas revue dans la nouvelle ordonnance.

Le président remercie la gérante FSFM pour ses explications précises.

Rapport de la FECH

M. Roger Biedermann apporte les salutations de la FECH.

Il informe que 399 poulains ont été identifiés en Suisse.

La finale promotion 2024 a mis en lumière l'élite des jeunes chevaux de sports suisses à Avenches.

Le grand souci de la FECH est son financement vu la modification de l'ordonnance fédérale.

La finale suisse se déroulera en 2025 également à Avenches.

Le président remercie Roger Biedermann qui a repris au dernier moment la rédaction du rapport pour la FECH.

11. Divers et imprévus

- Le président remercie les personnes sortantes, soit Christian Frésard, Thierry Theurillat et Sylvie Jeannerat par un petit présent.
- Il informe que le syndicat de haute-Sorne a écrit à l'OFAG au sujet du délai du 1^{er} juin. Il en appelle à chaque syndicat d'écrire également à l'OFAG avant le 1^{er} mai 2025.
- Il est demandé la position de la FJEC sur les marques blanches. La FJEC soutient la proposition du syndicat FM.
- Roger Biedermann, au nom de l'ECR, salut les membres présents. Il informe sur le budget à disposition qui est identique à 2024.
- Autre point géré par l'ECR, Transgourmet renouvelle l'offre d'achat 2024 pour la viande de poulain. En 2025, il y aura un décalage d'une semaine dans la livraison.
- Il souligne l'augmentation des chevaux FM participant au TET 2024. Par contre, le nombre se réduit sensiblement chez les Demi-sang.
- Sylvain Quiquerez salue l'assemblée au nom d'Agri-Jura. Il excuse le directeur François Monin et le président Nicolas Pape. Après une petite rétrospective sur l'année 2024, il évoque avec plaisir la fête des paysans prévue début mai 2025.
- Emilie Beuret, au nom de la commission d'élevage, informe que la commission est en discussion avec le haras. Plusieurs réunions ont lieu et seront encore mise sur pied. Elle a bonne espoir d'obtenir des retours positifs.

- Pascal Chappuis, vice-président, remercie le président pour son engagement sans faille durant toute l'année.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 21h.55 en remerciant les personnes présentes et en leurs souhaitant le meilleur dans leurs élevages.

**Fédération Jurassienne
D'Élevage Chevalin**

Le président :
Claude Boillat

Le gérant :
Jean Froidevaux

Bassecourt, le 9 avril 2025